

# PRIVATISATION DES BUS RATP Jun 2024

## STOP, L'HEURE EST GRAVE, AGIR ENSEMBLE POUR NE PLUS SUBIR !

Valérie Pécresse, Présidente de la Région et d'Île de France Mobilités (IDFM) cherche à faire des économies, elle prépare ainsi la privatisation de la RATP. Celle-ci, qui aurait dû intervenir au plus tard le 1er janvier 2025, est aujourd'hui étalée sur 2 ans minimum à partir de cette date. Rien n'est ainsi gravé dans le marbre car si une loi est intervenue pour repousser le processus, une autre peut évidemment le stopper.

Le moins-disant social recherché est destiné à favoriser les marges des entreprises privées qui remporteront les appels d'offres. Ces recherches d'économies se font sur le dos des usagers, des personnels et de la santé de tous les Franciliens.

**Pour rappel,** le 11 octobre 2022, IDFM, présidée par Valérie Pécresse, a décidé de réduire l'offre de transport public sur 165 lignes de bus RATP, 13 lignes de métro, 3 lignes de RER, 3 lignes de Transiliens et 6 lignes de tramway. Cela a concerné près de 9,4 millions de déplacements quotidiens pour limiter les « coûts » à sa charge.

### Ces choix sont lourds de conséquences :

- Dégradation du fonctionnement des transports en commun en Île-de-France qui s'accroît tous les jours : attente de plus en plus longue, allongement du temps entre deux bus, transports bondés...
- Dégradation des conditions de travail des salariés des transports qui entraîne arrêts maladie et démissions.
- Absence de réponse à l'urgence climatique et à la crise énergétique qui nécessitent pourtant des transports publics de qualité et en nombre suffisant pour être une réelle alternative à la voiture individuelle.

De plus, la majorité au Conseil Régional ne cesse d'augmenter le Pass-Navigo alors que l'inflation et le pouvoir d'achat sont en berne. C'est une double peine : service dégradé et coût majoré !

### C'est pourquoi, exigeons ensemble :

- L'abandon du processus de privatisation de la RATP, sournoisement cachée dans l'ouverture à la concurrence.
- L'augmentation des moyens financiers pour le Service public de transport à la hauteur des besoins réels des Franciliens.
- Des embauches nécessaires au bon fonctionnement des réseaux de transports sous contrat public.



**La concurrence n'est pas la solution, c'est le problème !**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE